

Compte Rendu du CSAL du 20/01/2023

Vos élus **CFTC-CFDT** :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr

Laetitia ALLEGRE (Experte) laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr

Le point n°1 (emplois 2023) de la session du 10/01/2023 ayant fait l'objet d'un vote CONTRE unanime, la Direction a été contrainte de convoquer une 2° session sur ce point.

Ont siégé : **CFTC-CFDT** et FO

Evolution des emplois de la DDFIP de l'Ain pour 2023 (pour 2° avis) :

La Direction présente la même projet de répartition des emplois 2023.

DDFiP de l'Ain => - 11

=> le vote est donc toujours **CONTRE** à l'unanimité des présents.

Questions diverses :

- Le DDFIP informe du départ de M. Doucet pour la DIRCOFI Lyon le 1^{er} mars 2023. La vacance de poste vient d'être publiée au JO.

- La DDFIP indique que suite au préavis de grève et de manifestation du 31/01/2023, la réunion métiers « Contrôle Fiscal » prévue ce jour-là est reportée. La date sera fixée ultérieurement.

- Point sur le SGC de Montluel, les déménagements sont-ils terminés ?

La Direction indique que les agents de Pont-d'Ain et Meximieux ont rejoint Montluel. Pour l'agent d'Ambérieu c'est en cours.

- Abonnements illico SNCF, est-ce légal d'obliger les agents à les souscrire ?

La Direction informe que cette obligation faite localement ne concerne que les agents en stage au moins 2 jours sur Lyon. Ces abonnements peuvent-être souscrits par internet comme l'achat des billets. L'économie générée sera dirigée vers d'autres dépenses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h.

